

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 7 mai 2021 portant déclaration d'inutilité au service public de l'éducation, désaffectation, déclassement du domaine public de l'Etat et remise au service du Domaine pour aliénation des biens immobiliers situés 4, place Saint-Melaine à Rennes (Ille-et-Vilaine)

NOR : MENA2114438A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports en date du 7 mai 2021, sont déclarés inutiles au service public de l'éducation nationale, désaffectés, déclassés du domaine public de l'Etat et remis au service du Domaine pour aliénation, des biens immobiliers situés 4, place Saint-Melaine à Rennes, sur les parcelles cadastrées BH 148, d'une superficie de 6 533 m², et BH 149, d'une superficie de 87 m², tel que cet ensemble figure sur le plan annexé au présent arrêté (1).

(1) Le plan peut être consulté au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, service de l'action administrative et des moyens, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07.